

Montréal, le 23 février 2015

CONSEIL SYNDICAL

Chers collègues,

Tel que discuté avec vous lors du dernier conseil syndical, je vous rappelle que nous tiendrons notre prochain conseil à l'automne 2015.

Ce délai additionnel nous permettra d'être en mesure de mieux vous informer sur l'avancement de la présente négociation.

Comme à l'habitude, nous vous tiendrons informé du résultat de nos futures rencontres avec la partie patronale.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'information.

Au plaisir!

Alexandre Faucher
Secrétaire général

AF/ml